Comité FFESSM Auvergne-Rhône-Alpes
Commission Nage Avec Palme
360 cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE 04 78 85 38 89 ffessmaura@wanadoo.fr

Règlement particulier - Annexe N°02

Saison 2021 – 2022

Championnat Régional piscine

1. Catégorie concernée

✓ Poussins (8 – 9 ans)

✓ Benjamins (10 - 11 ans)

✓ Minimes (12-13 ans)

✓ Cadets (14 – 15 ans)

✓ Juniors (16 – 17 ans)

✓ Seniors (18 – 34 ans)

✓ Masters (35 et plus)

2. Condition de participation

✓ Avoir réalisé au cours de la saison 2021 une compétition départementale, régionale ou nationale inscrite au calendrier officiel de la FFESSM dans sa catégorie d'âge et de sexe (classement intra-nap)

3. Matériel

✓ Matériel conforme au règlement sportif de la CNNP

✓ Combinaisons autorisées :

- Combinaisons homologuées CMAS
- Toutes combinaisons textiles ne recouvrant ni la tête et/ou la totalité des bras

CRNAP AURA 2021-2022

4. Programme

✓ 1 jour de compétition

✓ Courses femmes puis hommes pour chaque épreuve

SESSION 1 (Après-Midi)
25 AP
25 SF (poussin/benjamin/minime)
50 AP (minime/cadet/junior/sénior)
400 SF
100 IS
50 BI
50 SF
200 BI
200 SF
100 BI
100 SF
4x50 SF

5. Organisation

✓ Composition et ordre des séries déterminés sur la base de la meilleure performance dans l'épreuve considérée de chaque nageur, toutes catégories d'âge confondues (*)

✓ Pas de finales

(*) en référence au classement numérique national IntraNap

6. Engagement

✓ Sans limite de nombre

7. Classement et protocole des récompense

A l'issue de la compétition, le classement est réalisé au cumul des points des 3 meilleures courses.

Récompenses

✓ Podiums par catégorie d'âge et par sexe (Titre de Champion-ne Régional-e)

CRNAP AURA 2021-2022